

Formation de mise à niveau en régie du spectacle dans le domaine de l'audio numérique

Le 31 août 2026 de 14h à 18h
Les 01, 02, 03 et 04 septembre 2026 de 10h à 18h
Studio Varia, Rue Gray 154, 1050 Ixelles
Limité à 10 participant-e-s
Date limite d'inscription - 24 août 2026

Publics-cibles et pré-requis

Régisseur-se-s ou éclairagiste-s dans le spectacle vivant, débutant ou voulant se mettre à jour dans l'exploitation des consoles audio analogiques et audio numériques, les protocoles de communication MIDI et OSC, et dans la maîtrise des microphones filaires ou miniatures HF dans le cadre d'un spectacle.

Prérequis : avoir pas ou peu ou plus de connaissance particulière des consoles analogiques ou numériques mais qui désirent élargir leurs compétences (entrées mic et line, envoies pre-post fader, bus, dca, routing, etc).

Objectifs de la formation

Se mettre à jour et reprendre de bonnes bases dans l'exploitation des consoles audio analogiques et, plus spécialement, dans celle des consoles audio numériques ; dans les protocoles de communication MIDI et OSC et dans leurs implications dans le champ de la régie de spectacle ; et enfin, dans la maîtrise des réglages de microphones filaires ou HF dans le cadre d'un spectacle (filtrage compression, délais).

Méthode utilisée

- La formation sera donnée dans une salle de spectacle. Les matinées seront consacrées à la théorie. Les après-midi des travaux pratiques seront proposés aux participant-e-s qui, divisé-e-s en groupes, travailleront concrètement sur les consoles.
- Les exercices pratiques se feront sur différents types de consoles - X32, M32, QL6, etc). Les participant-e-s seront aussi amené-e-s à créer des outils simples, MIDI et OSC, au moyen de logiciel Pure data ou Max Msp, afin d'étudier concrètement les principes de ces deux protocoles.
- Le dernier jour deux comédien-ne-s seront présent-e-s afin de pouvoir travailler en situation réelle sur les réglages des microphones et sur la diffusion des voix. Une installation simulant celle d'un spectacle, avec différents plans sonores, sera proposée et servira de base pour l'étude de la diffusion du son et de la spatialisation du son.
- À la fin de chaque journée, une évaluation sera pratiquée sur les matières vues ce jour-là.

Formateur

Marc Doutrepont est ingénieur du son, diplômé de l'Institut des Arts de la Diffusion en 1982, et créateur son depuis 35 ans pour de nombreux spectacles. Il est également formateur à l'EFP dans la section régisseur et techniciens de spectacle depuis 10 ans, et professeur à l'EPS Ateliers Saint-Luc, en section scénographie, depuis 1986.

Programme de la formation

Les modules et points suivants seront abordés :

Consoles

Principes généraux des consoles de mixage, préamplification, traitement, distribution, mixage, préamplification, traitement, distribution, mixage, étude du routing, entrées-sorties, du chemin du signal dans les voies d'entrée et de sortie ; utilisation et insertion des effets audio ; exploitation des logiciels de contrôle offline et online, mémoire de scène.

Périphériques de traitement du son

Principes de fonctionnement et utilisation des égaliseurs, des compresseurs et des réverbérations en sonorisation ; raccordements, réglages et optimisation.

Automatisation d'actions

Dans le but de faciliter la régie et minimiser les erreurs (MIDI, OSC, etc).

Gestion des microphones filaires ou HF

Et leurs réglages dans le cadre d'un spectacle (filtrage compression).

Formation de mise à niveau en régie du spectacle dans le domaine de l'audio-numérique

Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

Plein tarif	373.50 € TTC, hors soutien financier éventuel
Pris en charge Fonds 304	Travailleur·se·s actif·ve·s dans le secteur des arts de la scène (CP 304) en région wallonne ou bruxelloise ? Le Fonds 304 prend entièrement en charge les frais d'inscription des personnes occupées dans le cadre d'un contrat de travail en commission paritaire 304, comme de celles qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois. https://fonds304.be/mise-a-niveau-en-regie-du-spectacle-dans-le-domaine-de-laudio-numerique/
Pris en charge Fonds 4S	Employé·e dans le secteur socio-culturel (CP 329) ? Le Fonds 4S prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé·e·s de la commission paritaire 329. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet : https://www.fonds-4s.org/soutien-formation/formations-cle-sur-porte/

Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à luna@atps.be et fonds304@apefasbl.org au plus tard le 24 août 2026 avec votre CV, quelques lignes de présentations et vos attentes pour cette formation, le mode de règlement et les justificatifs nécessaires.

Plein tarif	Preuve de virement à l'ATPS Nom : A.T.P.S. ASBL IBAN : BE68 0012 6138 1734
Soutien Fonds 304	Actuellement sous contrat en CP 304 ? Formulaire de demande de soutien (cf. infra) complété et signé par l'employeur Actuellement sans contrat en CP 304 ? Formulaire de demande de soutien (cf. infra) complété et accompagné des pièces justificatives (idéalement C4)
Soutien Fonds 4S	Accord (par mail) et contact de l'employeur
Besoin de plus d'informations ? Contactez luna@atps.be	

FORMATION MISE À NIVEAU EN RÉGIE DU SPECTACLE DANS LE DOMAINE DE L'AUDIONUMÉRIQUE
ORGANISÉE PAR L'ATPS
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

Je soussigné·e (nom, prénom)
Domicilié·e (rue, numéro)
(code postal, localité) (pays)
Joignable via (n° gsm) (e-mail)

Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle

:

Intitulé : **Formation de mise à niveau en régie du spectacle dans le domaine de l'audiovisuel**

Opérateur de formation : **ATPS (Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle asbl)**

Dates de la formation : 31/08 au 04/09 2026

Lieu : Studio Varia, Rue Gray 154, 1050 Ixelle

Prix de la formation : 373.5€. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

Je m'engage à suivre la formation dans son entièreté, à communiquer au plus vite toute absence motivée et à compléter le formulaire d'évaluation. Des sanctions sont possibles.

Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :

1. Je suis actuellement dans une relation contractuelle ☐ CDI ☐ CDD ☐ Autre, je précise :
avec l'employeur de la CP304 suivant :
représenté par : qui marque son accord.
adresse – tel –email :
n° ONSS : ;
2. Je ne suis actuellement pas dans une relation contractuelle avec un employeur de la CP304
mais je peux attester de 30 jours d'occupation professionnelle lors des 24 derniers mois auprès des
employeurs suivants de la CP 304 établis en Régions wallonne ou bruxelloise :

-	adresse de l'institution) pour	jours. Contact :	(nom et tel)
-	adresse de l'institution) pour	jours. Contact :	(nom et tel)
-	adresse de l'institution) pour	jours. Contact :	(nom et tel)
-	adresse de l'institution) pour	jours. Contact :	(nom et tel)
-	adresse de l'institution) pour	jours. Contact :	(nom et tel)
-	adresse de l'institution) pour	jours. Contact :	(nom et tel)

Ma fonction est : ☐ Artiste ☐ Technicien·ne ☐ Administratif·ve ☐ Autre, je précise :

Je fournis également en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4).

Conseil : l'application gratuite 'CamScanner' vous permet de passer une photo de vos documents au format pdf

La date et la signature du ou de la travailleur·euse ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

La présente demande d'inscription doit **impérativement être adressée au moins 7 jours avant le démarrage de la formation à la fois à l'ATPS (luna@atps.be) et au Fonds 304 (fonds304@apefasbl.org)**. Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui

FORMATION MISE À NIVEAU EN RÉGIE DU SPECTACLE DANS LE DOMAINE DE L'AUDIONUMÉRIQUE
ORGANISÉE PAR L'ATPS
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (373.5€) qui vous sera facturée par l'ATPS.

☐ J'accepte de recevoir la newsletter du Fonds 304.